

QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 711-2024**

---

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT #707-2024 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES 2024**

---

SÉANCE ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue le 9<sup>ème</sup> jour de juillet 2024, à 19 h 00, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à laquelle séance étaient présents:

LE MAIRE :

Monsieur Stéphane Dion

LES CONSEILLERS (ÈRES) :

Madame Mylène Neault

Monsieur Marc-Olivier Habel

Madame Mélanie Picard

Monsieur Alex Papineau

Madame Sophie Côté

Madame Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Croix peut prévoir que tout ou partie de ses biens, services ou activités soient financés au moyen d'un mode de tarification en vertu de l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1);

**ATTENDU QUE** la Municipalité a adopté le règlement #707-2024 décrétant la tarification des biens et services 2024 à la séance ordinaire du conseil municipal du 2 avril 2024 ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit amender annuellement l'annexe B « Tarifs applicables par le service des Loisirs » de son règlement sur la tarification des biens et services afin de réviser les tarifs de son aréna pour la saison suivante débutant en octobre et se terminant en mai. Les tarifs relatifs à la location des gymnases et les tarifs de la salle de quilles sont également révisés dans le cadre du présent règlement ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2024;

**ATTENDU QU'**un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2024;

**ATTENDU QU'**il y a dispense de lecture pour ledit règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau, et résolu unanimement ;

**QUE** le règlement portant le numéro 711-2024 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

## ARTICLE 1      **Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 2      **Titre du règlement**

Le présent règlement est identifié par le numéro **707-2024** et sous le titre de « **Règlement décrétant la tarification des biens et services 2024** ».

## ARTICLE 3      **But du règlement**

Le présent règlement a pour objectif de modifier l'annexe B « Tarifs applicables par le service des Loisirs » afin de réviser les tarifs relatifs à location des gymnases, les tarifs de la salle de quilles et principalement les tarifs de l'aréna pour la saison débutant en octobre 2024 et se terminant en mai 2025.

## ARTICLE 4      **La validité**

Le conseil de la municipalité de Sainte-Croix adopte ce règlement dans son ensemble et également partie par partie, chapitre par chapitre, article par article, paragraphe par paragraphe, sous-paragraphe par sous-paragraphe ou alinéa par alinéa. Ainsi, si une partie, un chapitre, un article, un paragraphe, un sous-paragraphe ou un alinéa de ce règlement était ou devait être déclaré nul les autres dispositions du règlement continuent de s'appliquer.

## ARTICLE 5      **Tarifs applicables par le Service des loisirs**

L'annexe B « *Tarifs applicables par le service des Loisirs* » est remplacé par le suivant :

## ARTICLE 6      **Abrogation**

Le présent règlement abroge et remplace toutes dispositions de règlements et résolutions antérieurs et/ou incompatibles avec les dispositions du présent règlement;

## ARTICLE 7      **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE, CE 9<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024

---

Stéphane Dion  
Maire

---

Francis Matte  
Directeur général et greffier-trésorier

Entrée en vigueur : 10 juillet 2024  
Avis de motion : 4 juin 2024 (#182-2024)  
Dépôt du projet : 4 juin 2024 (#181-2024)  
Adoption : 9 juillet 2024 (#219-2024)

## ANNEXE «B» (SUITE)

### Tarification du centre de conditionnement physique - La Forge

*\*Les tarifs ci-dessous comprennent les taxes applicables.*

Tarification 2024	Tarif adulte 18-60 ans	Tarif spécial 15-17 ans / étudiants (preuve obligatoire) / aînés 61 ans et plus	Tarif 12-14 ans  <i>Présence parentale obligatoire. Le tarif inclut donc l'inscription de l'adolescent et du parent.</i>
<b>3 mois (aucun plan d'entraînement inclus ni aucune évaluation incluse)</b>			
Résident	192.00\$	154.00\$	225.00\$
Non-résident	225.00\$	180.00\$	270.00\$
<b>6 mois (comprend une évaluation et plan d'entraînement)</b>			
Résident	300.00\$	240.00\$	360.00\$
Non-résident	360.00\$	288.00\$	432.00\$
<b>12 mois (comprend une évaluation et plan d'entraînement)</b>			
Résident	492.00\$	394.00\$	600.00\$
Non-résident	600.00\$	580.00\$	720.00\$

- Le tarif de 12-14 ans inclut l'inscription du parent et de l'enfant (2 personnes)
- L'achat d'une puce électronique, au coût de 20\$, taxes incluses, est obligatoire afin d'avoir accès au centre 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Le prix de la puce n'est pas inclus dans les tarifs énumérés ci-dessus.
- Le paiement par versements mensuels est offert uniquement sur les abonnements de 6 mois et plus.

*Les modalités prévues à la convention de bail intervenu entre la Municipalité et Tuyauterie Canada ULC/Canada Pipe Company ULC (résolution #460-2023) (ci-après «Bail») a préséance sur les modalités incompatibles du présent règlement.*

*Lors d'un abonnement gratuit en vertu du Bail un tarif additionnel de 120\$ est applicable pour l'inscription d'un adolescent de 12-14 ans. L'inscription est obligatoirement de 12 mois.*

**ANNEXE «B» (SUITE)**

<b>CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX</b>		
<b>LOCATION DE GLACE</b>	<b>TARIFS (TAXES INCLUSES)</b>	<b>NOTES</b>
Hockey adulte	238 \$ / h	
Curling saison	215 \$ / h	Lundi de 19h à 21h
Mercenaires (Équipe Sénior)	550 \$ / partie	
Hockey mineur Lotbinière et Ringuette Lotbinière	157 \$ / h	Joutes et pratiques
Hockey mineur Lotbinière (MAHG 4 ans) et Tournoi Novice	114 \$ / h	Pratiques pour petits groupes
Hockey mineur extérieur	203 \$ / h	Joutes et pratiques
Tournoi Hockey mineur de Sainte-Croix		
C.P.A	Patinage Plus : 151 \$ / h	Patinage Plus : Grand groupe, frais moindres
	Patinage privé : 120 \$ / h	Patinage privé : Plus petit groupe, frais plus élevés
Tournoi scolaire RSEQ	95 \$ / h	Heures de jour en semaine
Patinage libre (pour tous)	Gratuit	Dimanche de 17h à 18h30
Hockey libre (pour tous)	Gratuit	Selon les disponibilités
Location privée ou familiale	115 \$ / h	

*N.B. a) La location de la patinoire pour le C.P.A de Sainte-Croix est gratuite pour le spectacle de fin d'année. Cette gratuité inclut le temps de montage et de démontage.*

<b>CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX</b>		
<b>AUTRES LOCATIONS</b>	<b>TARIFS (TAXES INCLUSES)</b>	<b>NOTES</b>
Casier à l'aréna	175 \$	
Table	6 \$ / table / jour	
Chaise	1 \$ / chaise / jour	
Location d'une salle	195 \$	Minimum 3 heures

## ANNEXE «B» (SUITE)

LOCATION DE L'ARÉNA	TARIFS
Location de l'Aréna	1250,00 \$ (1437,19\$ tx incl.)
Frais d'annulation la journée même	100% de la facture
Frais d'annulation ou changement de date (dans les sept (7) jours précédents la date réservée)	86.98 \$ (100.00 \$ tx incl.)
<p>Entente selon l'activité et contractuelle.            40% des coûts de location sont payables lors de la réservation.            Le responsable de la réservation, qu'elle soit à son nom personnel ou au nom d'un groupe, s'engage à payer en surplus le temps d'un employé d'entretien pour la préparation, le déroulement et le ménage relatifs à l'activité.            Le responsable de la réservation s'engage à payer tous bris intérieurs et extérieurs causés lors de l'activité.            Le résiduel des coûts de location sera payable dans les 48 heures suivant l'activité à la direction du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.</p>	

- N.B.*
- a) La direction se réserve le droit d'ouvrir ou de fermer le restaurant ;*
  - b) La direction se réserve le droit d'annuler toute activité qui n'est pas conforme aux lois et règlements municipaux ou provinciaux.*
  - c) Toutefois, le conseil municipal se réserve le droit de modifier cette tarification dans le cas de situations particulières.*

**ANNEXE «B» (SUITE)**

<b>SALLE DE QUILLES</b>	
<b>TARIFS (TAXES INCLUSES)</b>	
Adulte (18 ans et plus)	5,00 \$ / partie
Enfants (17 ans et moins)	3,50 \$ / partie (souliers inclus)
Ligue adulte	14,00 \$ / 3 parties
Ligue junior	9,00 \$ / 3 parties
Écoles primaires et secondaires	10,00\$ / 3 parties
<i>Match Play</i>	9,00 \$
Forfait de groupe (18 ans et plus)	14,00\$ / 3 parties
Fête d'enfants 8 enfants et 2 adultes 2 parties (Comprend les accessoires pour servir et manger un gâteau, les croustilles, friandises et un (1) breuvage par enfant (choix de lait ou de jus))  <i>Le service de traiteur est disponible (frais en sus)</i>	120,00\$

<b>LOCATION DE SOULIERS (SALLE DE QUILLES)</b>	
<b>TARIFS (TAXES INCLUSES)</b>	
Location de souliers (résident)	Gratuit
Location de souliers (non-résident)	3,00 \$
Location de casier (annuel)	20,00 \$

<b>LOCATION DES GYMNASES</b>	
<b>TARIFS (TAXES INCLUSES)</b>	
<b>Location ponctuelle (À la séance : 1,5h)</b>	
Palestre	47 \$
Grand gymnase	63 \$
Terrain de Badminton/Pickleball/Tennis	25 \$
<b>Forfait de 12 semaines</b>	
Palestre	495 \$
Grand gymnase	630 \$
Terrain de Badminton/Pickleball/Tennis	250 \$

<b>AUTRES RÉSERVATIONS</b>	
<b>TARIFS (TAXES INCLUSES)</b>	
Location du foyer extérieur municipal * (location à la journée)	60 \$
Abri (location à la journée)	50 \$

\*le bois n'est pas inclus dans la réservation

**ANNEXE «B» (SUITE)**

<b>*CAMPS DE JOUR – LA BOUGEOTTE (DU 25 JUIN AU 16 AOÛT) - (RÉSIDENTS)</b>	
<b>TARIFS SANS SERVICE DE GARDE (TAXES INCLUSES)</b>	
<b>Tarifs pour 8 semaines</b>	
1 <sup>er</sup> enfant	260 \$
2 <sup>e</sup> enfant	240 \$
3 <sup>e</sup> enfant	220 \$
4 <sup>e</sup> enfant	Gratuit
<b>Tarif à la semaine</b>	
65\$ / semaine	
<b>TARIFS AVEC SERVICE DE GARDE (TAXES INCLUSES)</b>	
<b>Tarifs pour 8 semaines</b>	
1 <sup>er</sup> enfant	350 \$
2 <sup>e</sup> enfant	330 \$
3 <sup>e</sup> enfant	310 \$
4 <sup>e</sup> enfant	Gratuit
<b>Tarif à la semaine</b>	
87,50 \$ / semaine	
<b>AUTRES TARIFS</b>	
Tarif avec service de garde à l'unité	5 \$ par bloc (Matin ou Soir)

<b>*CAMPS DE JOUR – LA BOUGEOTTE (DU 25 JUIN AU 15 AOÛT) - (NON-RÉSIDENTS)</b>	
<b>TARIFS SANS SERVICE DE GARDE (TAXES INCLUSES)</b>	
<b>Tarifs pour 8 semaines</b>	
Tarif par enfant	400 \$
<b>Tarif à la semaine</b>	
100 \$ / semaine	
<b>TARIFS AVEC SERVICE DE GARDE (TAXES INCLUSES)</b>	
<b>Tarifs pour 8 semaines</b>	
Tarif par enfant	520 \$
<b>Tarif à la semaine</b>	
130 \$ / semaine	

**\*DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES PEUVENT S'APPLIQUER POUR LES SORTIES ET LES ACTIVITÉS SPÉCIALES.**

**ANNEXE «B» (SUITE)**
**PROGRAMME DE VISIBILITÉ (CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX)**

EMPLACEMENT	DIMENSIONS	DURÉE	COÛT
Commanditaire officiel Nom de l'entreprise intégré au nom du Centre Culturel et Sportif : enseigne en façade de l'aréna, logo/nom sur toutes les communications (cédulas, communications officielles, etc.)	N/A	10 ans	100 000 \$
		15 ans	135 000 \$
Surfaceuse : côté droit ou gauche	48" X 21"	1 an	3000 \$
		2 ans	5800 \$
		5 ans	14 000\$
Surfaceuse : au-dessus	N/A	1 an	2500 \$
		2 ans	4800 \$
		5 ans	11 500\$
Logo sous la glace de la patinoire	N/A	1 an	1500 \$
		2 ans	2800 \$
		5 ans	6500\$
Bande * Le prix inclut le lexan protecteur (fourni par le Centre)	33 1/4" X 96"	1 an	1000 \$
		2 ans	1800 \$
		5 ans	4000\$
Enseignes lumineuses de chaque côté du tableau indicateur	4' X 4'	1 an	900 \$
		2 ans	1750 \$
		5 ans	4000\$
Façade ouest sous le tableau indicateur	4' X 8'	1 an	800 \$
		2 ans	1550 \$
		5 ans	3500\$
Façade sud ou nord	4' X 8'	1 an	750 \$
		2 ans	1400 \$
		5 ans	3250\$
Façade sud ou nord	4' X 4'	1 an	625 \$
		2 ans	1200 \$
		5 ans	2625\$
Casse-croûte; au-dessus des fenêtres	2' X 4'	1 an	400 \$
		2 ans	750 \$
		5 ans	1500\$
2 vitres hall d'entrée	34 1/2" X 80"	5 ans	10 000 \$

## ANNEXE «B» (SUITE)

### PLAN DE PARTENARIAT ÉVÉNEMENTIEL

	L'explosif 	L'effervescent 	Le festif 	L'amical 
Activité (1) présentée par votre entreprise	Nom et logo			
Affiches entrées Municipalité Coro 4 X 8	Logo	Logo		
Site web de la Municipalité	Logo Page de l'évènement	Nom Page de l'évènement	Nom Page de l'évènement	Nom Page de l'évènement
Dépliant promotionnel	Logo Couverture	Logo	Logo	Nom
Publications Facebook	Logo Publications	Logo Publications	Logo Publications	
Avis Municipal pub de l'évènement	Logo	Logo	Logo	Nom
Remerciements	Logo	Nom	Nom	Nom
Affiches aréna	Logo	Logo		
Publicité dans l'Avis Municipal	Demi-page	Rabais de 50% sur 1/4 de page	Rabais de 25% sur 1/4 de page	

### TABLEAU DES PRIX

	HIVER EN FAMILLE	FÊTE NATIONALE	FÊTE HALLOWEEN	FÉÉRIE DE NOËL
<b>L'EXPLOSIIF</b> 	750 \$	750 \$	650 \$*	750 \$
<b>L'EFFERVESCENT</b> 	500 \$	500 \$	500 \$	500 \$
<b>LE FESTIF</b> 	300 \$	300 \$	300 \$	300 \$
<b>L'AMICAL</b> 	150 \$ et moins	150 \$ et moins	150 \$ et moins	150 \$ et moins

\* L'option nom et logo associés à une activité du plan L'explosif ne s'applique pas à la Fête de l'Halloween, le coût est donc revu à la baisse. Toutes les autres options sont applicables (voir en page 10).

### TABLEAU DES ESCOMPTES!

	2 ÉVÈNEMENTS	3 ÉVÈNEMENTS	4 ÉVÈNEMENTS
<b>L'EXPLOSIIF</b> 	1200 \$	1650 \$	2000 \$
<b>L'EFFERVESCENT</b> 	800 \$	1100 \$	1350 \$
<b>LE FESTIF</b> 	500 \$	700 \$	900 \$
<b>L'AMICAL</b> 	250 \$	350 \$	450 \$